

**— université  
— lumière  
— LYON 2**

# LE GUIDE

de l'étudiant

# INTERNATIONAL

**Erasmus+**

Enrichit les vies, ouvre les esprits.



UNION EUROPÉENNE



**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes



## MOT DU VICE-PRÉSIDENT CHIFFRES CLÉS

### 05\_ ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

<b>Processus de candidature</b>	06
Candidater à Lyon 2	06
Frais d'inscription	08
<b>Informations pédagogiques</b>	09
Calendrier universitaire	09
Fonctionnement de l'enseignement supérieur français	10

### 12\_ VOUS ÊTES ADMISES OU ADMIS À LYON 2 PRÉPARER SA MOBILITÉ

<b>Financer son séjour/sa mobilité</b>	12
Les bourses/aides sociales	12
Travailler en France	12
Préparer son budget	13
<b>Préparatifs de départ</b>	14
Consulter le module "Bienvenue en France"	14
Demander son visa/titre de séjour	14
Chercher un logement	15
Le logement	16
Les types de logement	16
Où vivre	16
Les étapes pour chercher un logement	17
Vous avez trouvé un logement	18
Faire l'état des lieux, s'assurer et assurer son logement	18
Ouvrir le gaz, l'électricité et/ou l'eau	18
Ouvrir une ligne internet et téléphonique	18
Ouvrir un compte en banque	18
Check-list de départ	19

### 20\_ VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

<b>L'installation en France</b>	20
Valider son visa/obtenir une carte de séjour	20
S'affilier à l'assurance maladie	21

### 22\_ FINALISER VOTRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

<b>Finaliser votre inscription</b>	22
Inscription pédagogique	23
Les secrétariats de scolarité des composantes	24
La CVEC pour les étudiants hors-échange inscrits à titre individuel	25
Inscription administrative	25

### 26\_ VENIR SUR LES CAMPUS

Se déplacer à Lyon	26
Transport en commun lyonnais/ TCL	27
Trottinettes électriques	27
Vélo'v	28
Freevélo'v	28
Venir à l'Université : 2 campus	29

### 31\_ ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL ET VIE SUR LES CAMPUS

<b>Accompagnement international</b>	31
Le Bureau des Étudiants Internationaux	32
Le rôle du Bureaux des Étudiants Internationaux	32
Le Programme Alter Ego	33
Apprendre le français ou d'autres langues étrangères	33
La Direction des Relations Internationales (autres services pour les étudiantes et étudiants en hors-échange)	34
<b>Vie étudiante</b>	35
Carte étudiante	36
Les Guichets des Services Numériques (GSN)	36
CROUS	37
Sport (SUAPS)	38
Bibliothèques	38
La Maison de l'Étudiant (MDE)	39

### 40\_ VOTRE DÉPART DE LYON

Rendre son logement	40
Résilier les abonnements	40
Clôturer le compte bancaire	40

## MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Chères étudiantes et étudiants,  
Vous avez fait un excellent choix !

C'est un vrai plaisir que de vous souhaiter la bienvenue à l'Université Lumière Lyon 2, que vous soyez ici en échange pour un semestre ou une année, ou que vous soyez inscrit ou inscrite dans un diplôme. La présence de plusieurs milliers d'étudiantes et d'étudiants de nationalités diverses et de langues maternelles variées sur nos campus et dans nos cours est une vraie source de richesse pour notre université. Nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous ici, dans une université qui compte autour de 27 000 étudiantes et étudiants, dont près de 5 000 étudiantes et étudiants internationaux.

Vous allez découvrir toute la gamme des formations que nous proposons, de l'anthropologie au tourisme, en passant par les langues, le droit ou encore la musicologie, pour n'en citer qu'une fraction. Pour vous aider à rapidement vous sentir chez vous, nous avons créé ce guide. Il contient toutes les informations dont vous aurez besoin pour vous permettre de vous intégrer rapidement : comment ouvrir un compte bancaire, comment louer un vélo à Lyon, comment trouver les cours qui vous intéressent, comment fonctionnent les bibliothèques et de nombreux autres renseignements utiles.

Un guide écrit n'est rien s'il n'y a pas des personnes en chair et en os pour vous accompagner. Nous vous proposons donc des activités et des sorties, par le biais d'Alter Ego, nous organiserons des rencontres avec les étudiantes et étudiants français, nous serons là pour que votre séjour à l'Université Lumière Lyon 2 reste un très beau souvenir. Étudiez bien, amusez-vous bien, profitez de tout ce que l'Université Lumière Lyon 2 peut vous offrir. Je vous souhaite un séjour réussi sur tous les plans.

**James Walker**, Vice-Président en charge de l'Internationalisation et alliance européenne (BAUHAUS4EU)

# CHIFFRES CLÉS



**560**

accords de coopérations



**36**

doubles-diplômes



**30 000**

étudiantes et étudiants

Dont 18 % sont internationaux



**370**

établissements



**60**

pays

Depuis 2020, l'Université Lumière Lyon 2 bénéficie du label «bienvenue en France». Ce label décerné par Campus France atteste de la qualité d'accueil au sein de notre établissement



## OFFRE DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ

DOMAINE DE FORMATIONS	NIVEAU DE FORMATIONS
Arts, Lettres, Langues, Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales, Sciences, Technologie et santé	Nos formations sont accessibles en Licence, Master et Doctorat. L'Université propose également des formations spécialisées, Diplôme Universitaire (DU) et Bachelor Universitaire de Technologie (BUT).

Pour plus d'informations, consultez toute l'offre de formation sur notre site.



### CODE COULEURS POUR LES DIFFÉRENTES INFORMATIONS :

Informations générales

Étudiantes et étudiants hors-échange

Étudiantes et étudiants en échange

## PROCESSUS DE CANDIDATURE

### CANDIDATER À L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Les procédures de candidature diffèrent selon votre situation et le niveau de formation pour lequel vous postulez.

POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS HORS-ÉCHANGE	
LICENCE 1	
Étudiante et étudiant étranger non ressortissant de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco, résidant en France et titulaire d'un baccalauréat étranger	Procédure de demande d'admission préalable (D.A.P). <b>Dossier vert</b> à télécharger et à remplir, <b>disponible</b> sur le <b>site du ministère</b> de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. <b>Formulaire</b> à remettre sur place au <b>Centre d'Inscriptions</b> ou à l'adresse : <a href="mailto:dap@univ-lyon2.fr">dap@univ-lyon2.fr</a> 
Étudiante et étudiant étranger non ressortissant de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco, résidant hors France et titulaire d'un baccalauréat étranger	Procédure Etudes en France via l'agence Campus France de votre pays de résidence. Si votre <b>pays n'applique pas la procédure Etudes en France</b> , contactez l' <b>agence Campus France</b> ou l' <b>Ambassade de France</b> dans votre pays de résidence, pour <b>retirer et compléter un dossier "blanc"</b> de <b>Demande d'Admission Préalable</b> .
Étudiante et étudiant non européen résidant en France ou à l'étranger et titulaire d'un baccalauréat français	Procédure Parcoursup. 
Étudiante et étudiant étranger ressortissant de l'UE, de l'EEE, de Suisse, Andorre et Monaco	Procédure Parcoursup. 
Enfant de diplomate ou étudiante et étudiant ayant le statut de réfugié politique ou étudiante et étudiant bénéficiant de la protection subsidiaire ou temporaire	Procédure de la pré-inscription en L1 

## POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS HORS-ÉCHANGE

### MASTER 1

Étudiante et étudiant étranger résidant dans un pays en dehors de l'UE	Procédure Etudes en France via l'agence Campus France de votre pays de résidence
Étudiante et étudiant étranger résidant dans un pays membre de l'UE ou si Etudes en France n'existe	Procédure Mon Master 

### LICENCE 2, LICENCE 3 ET MASTER 2

Étudiante et étudiant international résidant en France ou dans un pays membre de l'UE, de l'EEE, en Suisse, Andorre et Monaco	Les candidatures se font en ligne via l'application eCandidat Lyon 2.  Consultez le calendrier des campagnes de candidature 
Étudiante et étudiant non européen résidant dans un pays hors EU, EEE, Suisse, Andorre et Monaco	Procédure Etudes en France en passant par l' <b>agence Campus France</b> de votre <b>pays de résidence</b> . Si votre pays n'applique <b>pas la procédure Études en France</b> , déposez un <b>dossier de demande d'admission</b> via l'application <b>eCandidat</b> . 

### DOCTORAT

Pour tout renseignement concernant les programmes de candidats au doctorat, contactez la Direction de la Recherche et des Écoles Doctorales (DRED) à l'adresse : [ri.recherche@univ-lyon2.fr](mailto:ri.recherche@univ-lyon2.fr).

### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

Après avoir été **nominés par votre université d'origine**, vous serez contactés par la **Direction des Relations Internationales** qui vous **indiquera la procédure** (formulaire en ligne) pour **candidater à une mobilité** au sein de l'Université. Il n'y a pas d'autre démarche à faire.

## PROCESSUS DE CANDIDATURE

### FRAIS D'INSCRIPTION

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

Pour les étudiantes et étudiants internationaux en programme échange, il n'y a **pas de frais à payer**.

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE

Pour les étudiantes et étudiants internationaux hors échange inscrits à titre individuel, veuillez-vous référer à la grille ci-dessous.

NIVEAU CURSUS	CVEC (€)	FRAIS D'INSCRIPTIONS (€)
Licence	105	2850
Licence professionnelle	105	2850
BUT	105	2850
Master	105	254 3941
Doctorat	105	391

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la page Droits et montants d'inscription : [www.droits-et-montants-d-inscription](http://www.droits-et-montants-d-inscription)

Pour plus d'informations sur les procédures possible concernant les exonérations partielles ou totales : [www.procedure-dexoneration-des-droits-d-inscription](http://www.procedure-dexoneration-des-droits-d-inscription)



## INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

### CALENDRIER UNIVERSITAIRE

#### SEMESTRE 1

##### Vacances universitaires - fermeture fin d'année

Fin octobre à début novembre

Fin décembre à début janvier

##### Examens terminaux session 1

début à mi-janvier

#### SEMESTRE 2

##### Rentrée

mi-janvier

##### Vacances universitaires

Fin février ou première semaine de mars

fin avril ou début mai

##### Examens terminaux

Session 1 : Début à fin mai

Session 2 : Mi-juin à début juillet

#### VACANCES D'ÉTÉ-FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ

Mi-juillet à mi-août

#### DATES SPÉCIFIQUES POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

##### Rentrée pour les étudiantes et étudiants en échange

Début septembre / mi-janvier

##### Rendu des notes pour les étudiantes et étudiants en échange

Mi-février

##### Examens terminaux

Session 1 : Début à fin mai

(rendu des notes : début juin)

Session 2 : Mi-juin à début juillet

(rendu des notes : mi-juillet)

#### JOURS FÉRIÉS EN FRANCE

##### 1er novembre

(Toussaint)

##### 11 novembre

(Armistice 1918)

##### 25 décembre

(Noël)

##### 1er janvier

(Jour de l'an)

##### Lundi de Pâques

(La date varie tous les ans)

##### 1er mai

(Fête du Travail)

##### 8 mai

(Victoire 1945)

##### Pont de l'Ascension

(La date varie tous les ans)

##### Lundi de Pentecôte

(La date varie tous les ans)

##### 14 juillet

(Fête nationale française)

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DATES



## INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

### FONCTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE

L'enseignement supérieur en France est structuré autour du système européen **LMD (Licence-Master-Doctorat)** qui s'organise en **3 cycles** et prend pour référence les **crédits ECTS obtenus** pour **valider les semestres et les années d'études**.

Ce **système** permet une **meilleure lisibilité des diplômes** au niveau européen et **favorise la mobilité internationale** des étudiantes et étudiants.



LICENCE

3 ANNÉES

= 6 SEMESTRES

= 180 ECTS



MASTER

2 ANNÉES

= 4 SEMESTRES

= 120 ECTS



DOCTORAT

3 ANNÉES

= 6 SEMESTRES

= 180 ECTS

\*ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System/système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Pour plus d'infos, veuillez-vous référer à la page CampusFrance :  
« **Diplôme français, système LMD et équivalences** »



VENIR À

L'UNIVERSITÉ

LUMIÈRE LYON 2 :

PRÉPARER

SA MOBILITÉ

## FINANCER SON SÉJOUR / SA MOBILITÉ

### LES BOURSES / AIDES SOCIALES

Le financement de ses études peut s'avérer un sujet compliqué.

Vous trouverez sur le site de l'Université quelques pistes de financement ainsi que les démarches et critères pour les obtenir.



La **COMUE Université de Lyon** met également à votre disposition un **portail qui recense tous les dispositifs d'aides** accessibles aux étudiantes et étudiants.

Consultez la page « **Mes aides étudiantes** » pour plus d'informations.



### TRAVAILLER EN FRANCE

La possession du **titre de séjour étudiant** ou du **visa de long séjour étudiant** valant titre de séjour **ouvre droit** à toute **activité salariée** dans la limite de **964h maximum par an**.

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE AINSI QUE LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

Si vous êtes **algériennes ou algériens**, votre **quota d'heures de travail annuel** est limité à **850h maximum** et vous êtes **soumis à une procédure de demande préalable d'autorisation provisoire de travail (APT)** à effectuer sur **le site de l'ANEF**, après avoir trouvé du travail. Cette **demande** doit être réalisée **par votre employeur**.

Plus d'informations sur le site de l'**ANEF** :



**Attention : quelle que soit votre situation, vos horaires de cours doivent être prioritaires sur vos horaires de travail.**

## FINANCER SON SÉJOUR / SA MOBILITÉ

### PRÉPARER SON BUDGET

Il faut compter un budget moyen d'environ **950€** par mois pour vivre correctement à Lyon.

Voici un tableau répertoriant les différentes dépenses à prévoir à titre indicatif :

ASSURANCE HABITATION/ RESPONSABILITÉ CIVILE (LIABILITY)	5 à 6,66€/mois 60 à 80€/an
LOYER (HORS RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE PUBLIQUE)	500 à 800€/mois
ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU	80€/mois
ABONNEMENT TRANSPORTS EN COMMUN LYONNAIS (TCL)	18-25 ans : 25€/mois 26-27 ans : 25€/mois si étudiant 26-64 ans : 74,10€/mois +5€ carte Selon certaines conditions : 10,50€
REPAS AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE	À partir de 3,30€ Selon certaines conditions : 1€
COURSES ALIMENTAIRES	250€/mois
TÉLÉPHONIE/INTERNET	20 à 40€/mois

## PRÉPARATIFS DE DÉPART

### CONSULTER LES MODULES « BIENVENUE EN FRANCE »

Pour continuer à améliorer les conditions d'accueil de nos étudiantes et étudiants internationaux, l'Université a mis à votre disposition des **modules interactifs** afin de vous aider à mieux préparer votre séjour en raccord avec le **Label Bienvenue en France**.



Consultez ces **modules** afin de trouver des **astuces et conseils** sur les différents **aspects de votre vie en France**.

### DEMANDER SON VISA/TITRE DE SÉJOUR

Quel que soit votre pays de résidence, si vous êtes **originaire** d'un **pays hors Espace Schengen**, vous devez **obtenir un visa** pour la **France**.

La **durée de traitement des demandes** peut **varier en fonction des pays** et de la **période de la demande**. Il est donc conseillé d'anticiper vos démarches à partir du moment où vous recevez votre **admission à l'Université**.



Retrouvez toutes les **informations sur les procédures et types de visa** sur le **site officiel des visas** pour la France.



## PRÉPARATIFS DE DÉPART

### CHERCHER UN LOGEMENT

Le marché de l'immobilier étant saturé sur Lyon, il peut être difficile de trouver un logement à Lyon rapidement. C'est pourquoi, nous vous conseillons de commencer vos recherches de logement avant votre arrivée. Pour des renseignements de premier niveau contacter le **CROUS au 0972596565**.

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE

**Prévoyez un hébergement temporaire si nécessaire.** La **DRI ne réserve pas de places** pour les étudiantes et étudiants internationaux inscrits à titre individuel.

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

Pour les étudiantes et étudiants en échange à l'Université Lumière Lyon 2, si vous n'avez pas reçu **par mail** une **attribution** dans une **résidence universitaire publique**, nous vous conseillons fortement de commencer vos **recherches de logement avant votre date d'arrivée en France**.



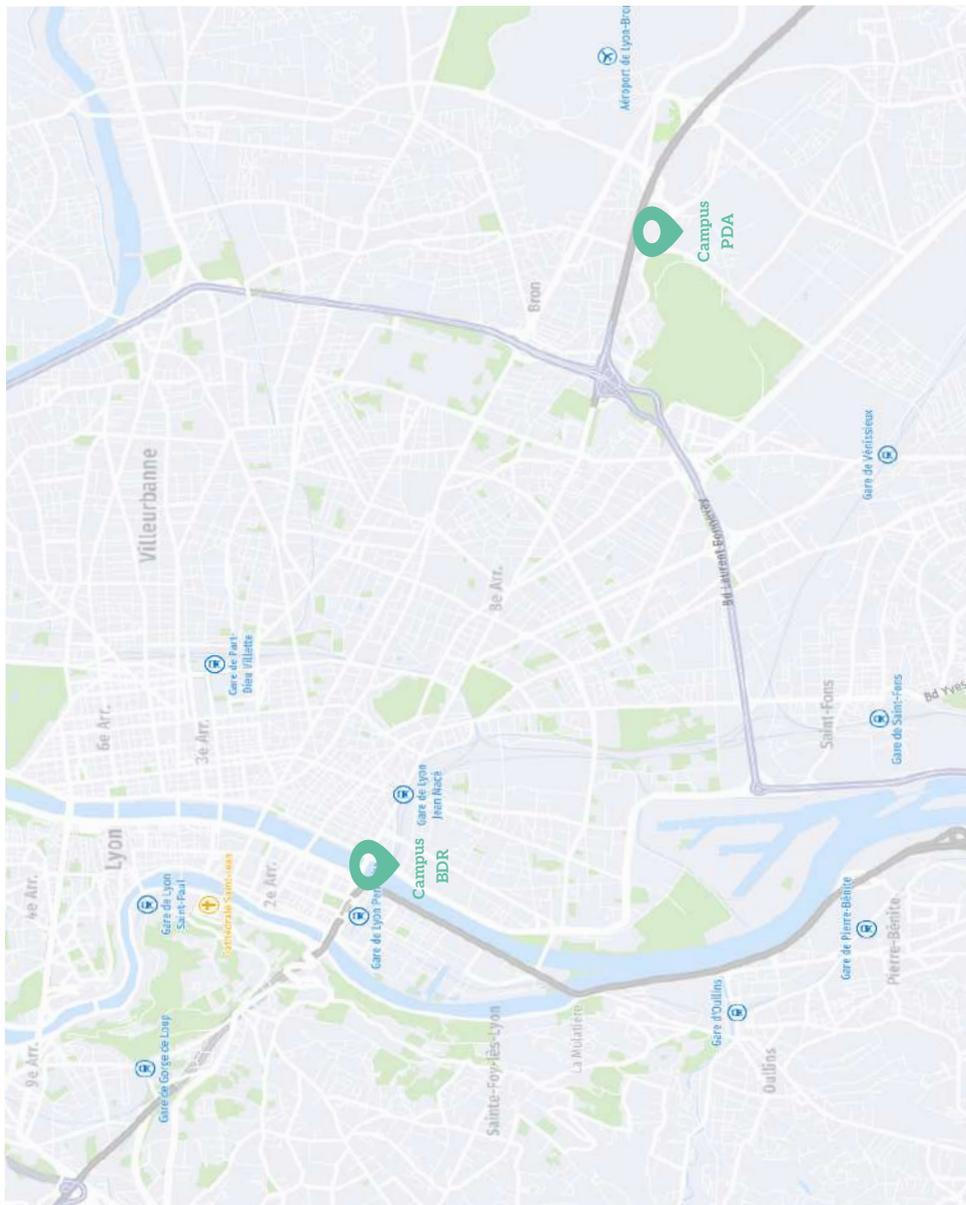
Retrouvez toutes les informations nécessaires dans le guide du logement

### LE LOGEMENT

#### LES TYPES DE LOGEMENTS

STUDIO	T1/F1	T1/F1 BIS	T2/F2	T3/F3
Une pièce à vivre, « chambre, « salon » et « cuisine » compris	Une pièce principale avec cuisine séparée	Une cuisine qui donne sur la pièce à vivre, une chambre séparée.	Une pièce à vivre, une cuisine séparée ou « ouverte », et une chambre séparée. Les T2/F2 possèdent une superficie plus grande que les T1/F1.	Une pièce à vivre, une cuisine séparée ou « ouverte », 2 chambres séparées.

## OÙ VIVRE ?



À noter que les **logements ont des tarifs plus abordables** sont situés dans les villes de l'agglomération lyonnaise telles que : Saint-Priest, Bron, Vénissieux, Villeurbanne, Oullins...

**Attention** : pour chercher un logement vous devez justifier de moyens financiers (fiches de paie, présence d'un ou plusieurs garants...)



### 1ÈRE ÉTAPE

**Sélectionner les annonces** qui vous intéressent selon l'emplacement, le loyer, la disponibilité, le type de logement.



### 2ÈME ÉTAPE

**Téléphoner afin de vérifier si l'offre sélectionnée est toujours valable** ou si d'autres logements de même type sont disponibles.



### 3ÈME ÉTAPE

**Demander les détails du logement qui ne sont pas présentés dans l'annonce** : coût des charges, le mode de chauffage (collectif, individuel, à gaz, électrique) et aussi les pièces justificatives demandées pour déposer un dossier.



### 4ÈME ÉTAPE

**Depuis l'étranger : demander s'il est possible de consulter des photos du logement** (sur internet, par email...).

#### **Important !**

Pour toute recherche de logement avant votre arrivée, soyez **prudent** et évitez de payer avant d'avoir signé un contrat ; des fausses annonces circulent sur internet.



## LES 5 ÉTAPES POUR CHERCHER UN LOGEMENT



### 5ÈME ÉTAPE

**Convenir d'une date pour la visite du logement** (attention si vous avez un empêchement le jour de la visite, il est souhaitable de prévenir le/la propriétaire rapidement.)

La demande de logement étant très forte sur Lyon, pensez à **préparer les pièces à fournir avant de visiter le logement afin de pouvoir rapidement déposer votre candidature**. Si le logement correspond à vos attentes, nous vous conseillons de **déposer votre dossier le jour de la visite** (si vous disposez de toutes les pièces).

## VOUS AVEZ TROUVÉ UN LOGEMENT

### FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX, S'ASSURER ET ASSURER SON LOGEMENT

Dès votre arrivée dans votre logement (privé, CROUS...) vous devez faire un **état des lieux**. Il est important de tout **noter clairement et en détail** (l'état des sols, des plafonds, les équipements, tâches, fissures...) pour **éviter tout litige au moment du départ** (état des lieux de sortie). Soyez très attentive et attentif aux éventuelles dégradations et informez l'agence ou le/la propriétaire dès que vous notez un problème. **Si les dommages ou défauts ne sont pas notés dès le début, le/la propriétaire peut décider de conserver une partie ou l'intégralité de la caution** (sommés à payer lors de la signature du bail).

Il est donc crucial d'avoir le **document d'état des lieux d'entrée et de sortie pour vous protéger et éviter des conflits potentiels**.

Ensuite, vous devez **souscrire une assurance habitation**. Elle est **obligatoire** et sera **exigée par le/la propriétaire avant la signature du bail**. Son obtention permet également de vous **assurer par le biais de l'assurance de responsabilité civile** (souvent incluse dans l'assurance habitation). Vous en aurez notamment besoin si vous **souhaitez participer à des sorties à la journée proposées par le programme Alter Ego**. Vous pouvez souscrire ces **assurances** auprès de votre **banque française** ou d'un **assureur privé**.

### OUVRIR LE GAZ, L'ÉLECTRICITÉ ET/OU L'EAU

Faites le nécessaire pour **ouvrir le gaz, l'électricité et/ou l'eau** selon les besoins de votre logement en **contactant par téléphone ou via internet un fournisseur** : GDF SUEZ, EDF, Direct Energie, Veolia, Eau du Grand Lyon...

### OUVRIR UNE LIGNE INTERNET ET TÉLÉPHONIQUE

Si vous souhaitez ouvrir une **ligne internet et téléphonique**, contactez par téléphone ou sur internet un **opérateur** : Orange, SFR, Bouygues, Free, Sosh...

### OUVRIR UN COMPTE EN BANQUE

Il est recommandé d'**ouvrir un compte dans une banque en France**. Cela **facilitera vos démarches de demande d'aide au logement (CAF), de titre de séjour, de règlement de factures...**

Renseignez-vous auprès de votre **banque d'origine** car elle peut avoir des **partenariats avec une banque en France**. L'**ouverture d'un compte** est généralement **gratuite** et de **nombreuses banques offrent les frais de carte bancaire pour la première année** de fonctionnement du compte.

## CHECK-LIST DE DÉPART

Prête et prêt à partir ? Avant votre départ, n'oubliez pas de préparer les documents suivants car vous pourriez en avoir besoin :

### DOCUMENTS D'IDENTITÉ



**Pièce d'identité**  
Passeport ou carte d'identité en cours de validité



**Extrait de naissance**  
(traduction et apostille\*)

\*Processus permettant d'authentifier votre document pour vos démarches en France.



**Permis de conduire**  
(à traduire si vous avez l'intention de conduire en France)

### DOCUMENTS D'IDENTITÉ RELATIF À VOS ÉTUDES EN FRANCE

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE (UNIQUEMENT)



**Attestation d'inscription** dans votre établissement



**Attestation(s) de niveau de langue**  
(français, anglais, etc.)



**Diplômes antérieurs**  
(traduction et copie conforme)

## VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

### L'INSTALLATION EN FRANCE

#### VALIDER SON VISA/OBTENIR UNE CARTE DE SÉJOUR

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS MINEURS	Avec un <b>visa mention « mineur scolarisé »</b> , vous disposez de <b>2 mois après</b> avoir atteint votre <b>majorité (18 ans)</b> pour entamer la <b>démarche d'obtention de votre premier titre de séjour</b> .
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE	Vous devriez être en possession d'un <b>visa</b> avec la mention <b>« carte de séjour »</b> . Lors de votre <b>arrivée en France</b> , vous devez prendre <b>rendez-vous avec la Préfecture</b> pour demander une <b>carte de séjour</b> dans les 2 mois suivant votre arrivée.
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ NON ALGÉRIENNE	<p>Si vous avez un <b>Visa « étudiant »</b> portant la mention : <b>dispense temporaire de carte de séjour</b>, dans ce cas vous n'avez <b>aucune démarche à faire</b>.</p> <p>Avec ce <b>visa</b>, il n'est <b>pas possible de travailler, de percevoir l'aide au logement ou de prolonger votre séjour</b> en France.</p> <p>Si vous avez un <b>Visa « étudiant » VLS-TS</b>, dans ce cas vous devez <b>valider votre visa en ligne</b> dans les <b>3 mois</b> suivant votre arrivée en France, sur le <b>site administration étrangers en France</b>.</p>



Si vous rencontrez des **problèmes avec vos démarches** liées au visa/titre de séjour alors vous pouvez solliciter l'aide du **Students Welcome Desk**.



### L'INSTALLATION EN FRANCE

#### S'AFFILIER À L' ASSURANCE MALADIE

À votre arrivée en France et après votre inscription à l'université, vous devez vous affilier au régime général de la Sécurité Sociale. **Cette procédure est obligatoire et gratuite.**

**Attention, selon votre situation, la démarche d'inscription sera différente :**

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PROVENANCE D'UN PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE (ET DU LICHTENSTEIN, DE LA NORVÈGE ET DE LA SUISSE)	<p>Vous demeurez affiliés à la <b>sécurité sociale de votre pays et n'êtes pas tenus de vous affilier</b> sauf si vous souhaitez <b>solliciter certaines aides sociales</b> (CAF etc.)</p> <p>En effet, vous aurez besoin d'un <b>numéro de sécurité sociale</b> en France pour <b>constituer vos dossiers de demande</b>.</p> <p>Pensez à vous munir de votre <b>Carte Européenne d'Assurance Maladie</b> pour <b>éviter d'avancer les frais médicaux</b>.</p>
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PROVENANCE DU QUÉBEC	Si vous êtes québécois, vous devez demander une <b>attestation d'affiliation au régime québécois avant votre départ</b> .
POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS RESSORTISSANTS D'UN ÉTAT HORS UNION EUROPÉENNE	Vous devez vous <b>affilier au régime de Sécurité sociale française</b> via <b>le site ameli</b>

#### COMMENT ÊTRE REMBOURSÉ PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

Pour être bien **remboursé par la sécurité sociale de vos frais de santé**, il faut choisir une/un **médecin traitant**. La liste des médecins conventionnés est consultable sur le site de la sécurité sociale.

Plus d'informations pour déclarer son médecin traitant sur le site **www.ameli.fr**.

#### Service de Santé Universitaire

Vous pouvez également prendre rendez-vous au SSE via l'adresse mail : **sse@univ-lyon2.fr**

#### Attention !

La sécurité sociale ne **rembourse** que **70%** sur une somme de base de **25€** pour vos **consultations chez le généraliste**. Pour **compléter le montant remboursé** par la sécurité sociale, vous pouvez **souscrire une mutuelle** auprès de la sécurité sociale (complémentaire santé) ou une mutuelle de votre choix. Elle n'est **pas obligatoire mais fortement conseillée**. Il existe également des **mutuelles étudiantes** avec des tarifs avantageux. Renseignez-vous !

FINALISER

VOTRE

INSCRIPTION À

L'UNIVERSITÉ

LUMIÈRE LYON 2

## FINALISER VOTRE INSCRIPTION

### LA CVEC POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS HORS-ÉCHANGE/ INSCRITS À TITRE INDIVIDUEL

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE

Chaque étudiante et étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son **inscription**, son **attestation d'acquiescement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**, par **paiement ou exonération**, d'un montant de 105 euros.



Le **paiement** de la **CVEC** s'effectue **uniquement** sur la **plateforme sécurisée**.

**Attention :** sous certaines conditions, les étudiantes et étudiants hors échange peuvent aussi être **acquiescés du paiement de la CVEC**.

Consultez le site [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr) pour savoir si votre situation vous y donne droit.



Inscription



Droits et montants d'inscription



Exonération

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE



**Attention :** les étudiantes et étudiants internationaux en échange ne **payent pas la CVEC**.

### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE

La **procédure d'inscription administrative est totalement dématérialisée**. Elle s'effectue **en ligne** sur la plateforme : [inscription-lyon2.fr](http://inscription-lyon2.fr)

Suite à la procédure en ligne vous pourrez télécharger votre fiche récapitulative d'inscription.

Vous devrez ensuite **déposer les pièces justificatives** demandées **en ligne** sous forme numérique via **l'application PJWEB**

Après **validation de votre dossier** par le **Centre d'Inscription**, vous recevrez **par mail** votre **certificat de scolarité** après avoir **créé votre compte Lyon 2**.

Si vous rencontrez des difficultés techniques liées à la plateforme d'inscription, veuillez contacter le Centre d'Inscriptions à l'adresse suivante : [inscriptions@univ-lyon2.fr](mailto:inscriptions@univ-lyon2.fr)

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

**Inscription administrative :**

Après avoir été **nominés par leur université d'origine**, les étudiants internationaux en échange seront contactés par la Direction des Relations Internationales qui leur **indiquera la procédure (formulaire en ligne)** pour **candidater à une mobilité** au sein de l'Université.

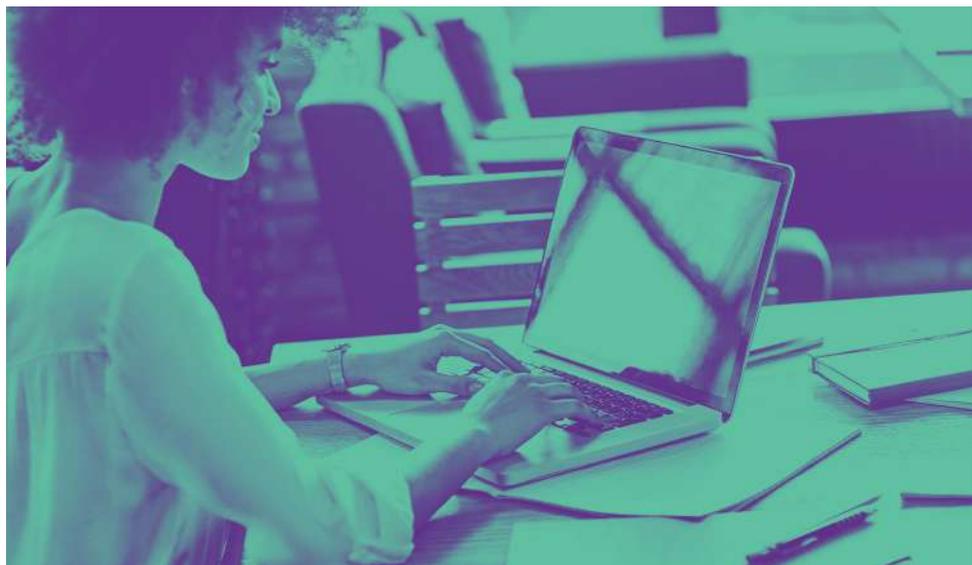
**Il n'y a pas d'autre démarche à faire.**

## FINALISER VOTRE INSCRIPTION

### INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

À l'issue de votre **inscription administrative en ligne**, vous serez redirigés vers l'application (**IPweb**) sur laquelle vous devrez réaliser votre **inscription pédagogique** : choix d'enseignements, d'options et parfois de groupes (CM/TD). Cette **inscription se fera en ligne** (IPweb) ou auprès de votre **secrétariat de scolarité**. Cette étape est **obligatoire**. Si vous n'êtes pas redirigé sur cet outil au travers du portail d'inscription, connectez-vous via **APPLI > « IPweb »**.

Après votre **inscription pédagogique**, vous pourrez avoir **accès à votre emploi du temps** et à l'**application « moodle »**, alimentées de nombreuses ressources par les enseignants pour chaque cours !



POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE	
Si vous êtes étudiante ou étudiant en échange, vous devez <b>remplir un contrat pédagogique</b> dédié. Pour plus d'informations, contactez votre référente à la Direction des Relations Internationales.	
Étudiantes et étudiants Erasmus+ : ✉ incoming-europe@univ-lyon2.fr	
Étudiantes et étudiants Monde : ✉ incoming-monde@univ-lyon2.fr	

## LES SECRÉTARIATS DE SCOLARITÉ DES COMPOSANTES

UFR D'ANTHROPOLOGIE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE (ASSP)		UFR DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION (SEG)	
UFR DE DROIT JULIE VICTOIRE DAUBIÉ		INSTITUT DE LA COMMUNICATION (ICOM)	
UFR TEMPS ET TERRITOIRES (TT)		INSTITUT D'ÉTUDE DU TRAVAIL DE LYON (IETL)	
UFR DES LANGUES (LANG)		INSTITUT DE LA PSYCHOLOGIE (PSYCHO)	
UFR DES LETTRES SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS (LESLA)		INSTITUT DES SCIENCES ET DES PRATIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION (ISPEF)	

POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE	
Si vous êtes étudiante ou étudiant en échange, contactez les gestionnaires de la mobilité entrante à la Direction des Relations Internationales :	
Étudiantes et étudiants Erasmus+ : ✉ incoming-europe@univ-lyon2.fr	Étudiantes et étudiants Monde : ✉ incoming-monde@univ-lyon2.fr
	Prise de rendez-vous possible sur la <b>plateforme affluence</b> !

# SE DÉPLACER À LYON ET VENIR SUR LES CAMPUS



## SE DÉPLACER À LYON

### TRANSPORT EN COMMUN LYONNAIS/ TCL

C'est le nom de la société qui gère les métros, bus et tramways dans Lyon et son agglomération. **Le réseau est actif de 5h00 du matin à minuit environ.** Vous pouvez acheter un **abonnement mensuel ou annuel** en vous rendant dans l'une des nombreuses agences TCL de la ville (fermées les dimanches et jours fériés).

Si vous êtes amenés à prendre les transports en commun tous les jours, **l'abonnement sera plus avantageux d'un point de vue tarifaire.** Vous pouvez aussi acheter une **carte qui se recharge avec des titres de transports à l'unité** dans les distributeurs situés aux arrêts et stations, dans certains bureaux de tabac.



Plus d'infos sur le site TCL



### TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

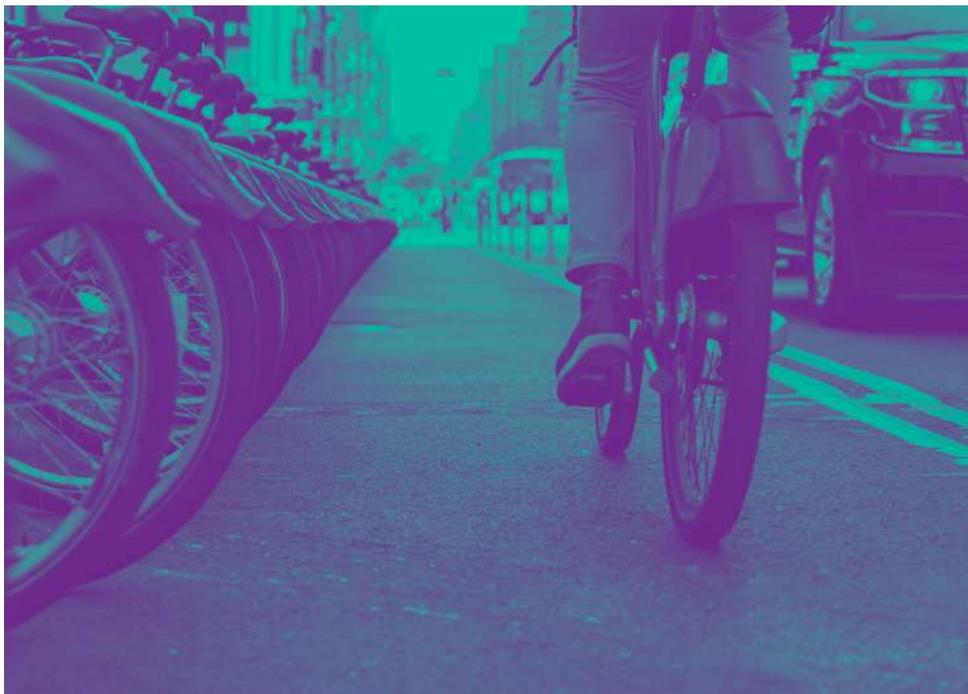
Les trottinettes électriques peuvent être louées via des applications à télécharger sur vos smartphones. Le prix est d'environ 0,15€/minute.



DOTT



TIER



## VÉLO'V

Les Vélo'v sont des vélos disponibles partout dans Lyon pour faciliter les déplacements. Vous prenez un **Vélo'v à une borne et le déposez à une autre borne à votre arrivée.**

Ce moyen de locomotion est pratique, simple, économique et écologique.

Si vous possédez un smartphone, vous pouvez télécharger l'application « **Vélo'v officiel** »



Plus d'infos sur le site

## FREEVÉLO'V

La Métropole de Lyon peut également vous **prêter un vélo gratuitement pendant 1 an.**

Pour cela vous devez être **étudiante ou étudiant** et avoir entre **18 et 25 ans.**



Plus d'infos sur le site

## VENIR À L'UNIVERSITÉ

### VENIR À L'UNIVERSITÉ : 2 CAMPUS

L'université se divise sur deux campus distincts :

- Le **campus Berges du Rhône (BDR)**, situé dans le **centre de Lyon** ;
- Le **campus Porte des Alpes (PDA)**, situé dans la ville adjacente de **Bron**

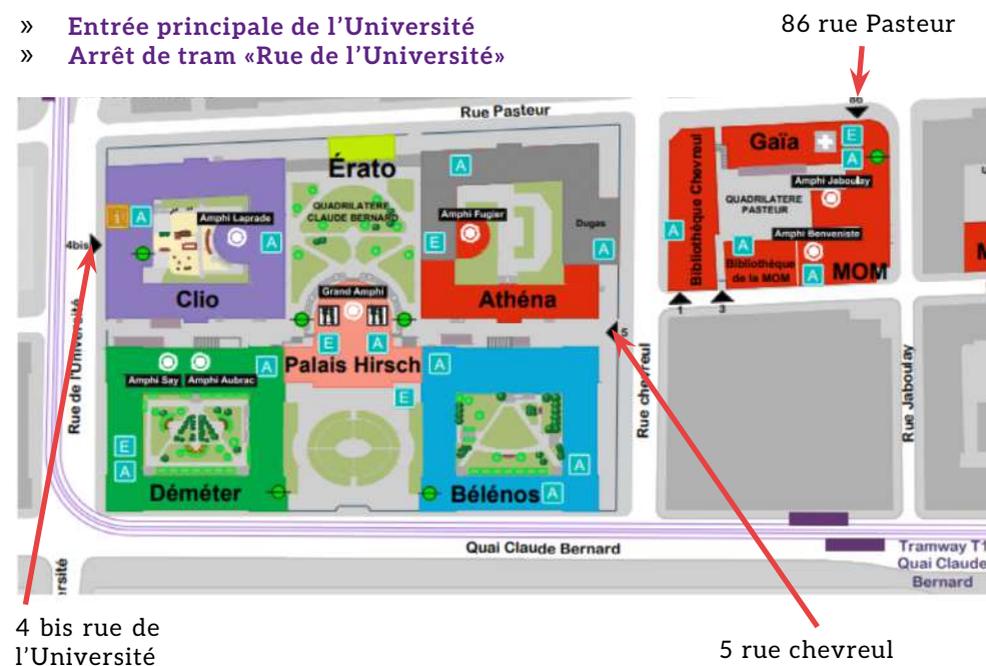
Les deux campus sont reliés par la ligne de Tramway **T2**.  
Le **trajet entre les deux campus** dure environ **30 minutes**.

## CAMPUS BERGES DU RHÔNE

Accessible avec :

- Tramway T1, arrêts « Quai Claude Bernard » ou « Rue de l'Université »
- Tramway T2, arrêts « Centre Berthelot - Sciences Po Lyon »
- Bus 35, arrêts « Béchevelin » ou « Rue de l'Université »

- » **Entrée principale de l'Université**
- » **Arrêt de tram «Rue de l'Université»**



- » **Arrêt de tram «Quai Claude Bernard»**

## VENIR À L'UNIVERSITÉ

### VENIR À L'UNIVERSITÉ : 2 CAMPUS

Le Bureau des Étudiants Internationaux vous accueille à plusieurs endroits :

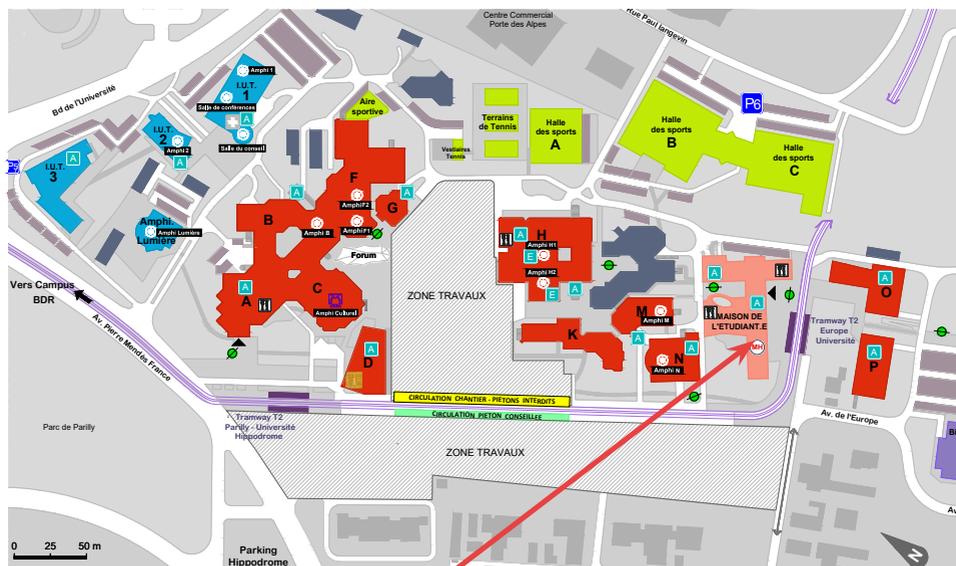
- Campus Berges du Rhône, bâtiment Bélénos, 2ème étage.
- Campus Portes des Alpes, Maison de l'Étudiant.e, 1er étage.

**Les lieux peuvent varier selon les publics et du calendrier du personnel !**

## CAMPUS PORTE DES ALPES

Accessible avec :

- Tramway **T2**, arrêts « Parilly- Université » ou « Europe- Université »
- Bus 93, arrêt « Parilly Université - Hippodrome »
- Bus 52, arrêt « Parilly Université - Hippodrome »



BEI/Alter Ego  
Maison de l'Étudiant.e  
(1er étage)

» Arrêt de tram « Europe  
Université »



## ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

### LE BUREAU DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Bureau des Étudiants Internationaux (BEI) **accueille et accompagne** les étudiantes et étudiants internationaux, qui s'inscrivent dans notre Université à **titre individuel ou dans le cadre d'un programme d'échange** (Erasmus ou Monde), dans différentes démarches liées à leur vie en France.

Plus d'informations sur la page du BEI : [www.univ-lyon2.fr/international/bureau-des-etudiants-internationaux-bei](http://www.univ-lyon2.fr/international/bureau-des-etudiants-internationaux-bei)

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

##### ACCUEIL CAMPUS BDR

Bâtiment Bélénos 2ème étage  
Bureau BEL.224  
18 Quai Claude Bernard  
69007 Lyon

#### POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE

##### ACCUEIL CAMPUS PDA

Maison de l'Étudiant.e  
Bureau MDE.107  
5 avenue Pierre Mendès-France  
69500 Bron

### LE RÔLE DU BUREAU DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

**Accueil et aide aux démarches administratives** des étudiantes et étudiants en échange et hors échange

Pour prendre rendez-vous avec le BEI, scannez le QR code ci-dessous :



Pour toute question liée à ces sujets, vous pouvez contacter le BEI aux adresses suivantes :

■ Étudiantes et étudiants **Erasmus+** :  
incoming-europe@univ-lyon2.fr

■ Étudiantes et étudiants **Monde** :  
incoming-monde@univ-lyon2.fr

■ international-hors-echange@univ-lyon2.fr

## ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

### LE PROGRAMME ALTER EGO POUR VOTRE INTÉGRATION SOCIALE ET CULTURELLE

Alter Ego vous offrira des occasions de rencontrer d'autres étudiantes et étudiants internationaux, mais aussi des étudiantes et étudiants français grâce aux activités organisées par l'équipe :

Café international

Ateliers d'échanges interculturels

Opération binôme (échange culturel et linguistique avec une étudiante ou un étudiant français ou d'autres étudiants internationaux)

Visites de Lyon

Sorties thématiques

Contact : [alter-ego@univ-lyon2.fr](mailto:alter-ego@univ-lyon2.fr)

### APPRENDRE LE FRANÇAIS OU D'AUTRES LANGUES ÉTRANGÈRES

#### LE CENTRE DE LANGUES

Apprendre une langue étrangère ou passer une certification peut constituer un véritable atout pour vos projets personnels et professionnels. Bien plus qu'un département de l'UFR des langues, le **Centre de Langues** vous propose **plusieurs dispositifs pour vous permettre d'apprendre et de bien pratiquer les langues étrangères** : cours, ateliers de conversation, Tandem, travail en autonomie, etc. Pour plus d'informations, visitez [la page du Centre de Langues](#).



#### LE CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES FRANÇAISES (CIEF)

Il vous sera nécessaire d'avoir un bon **niveau en français (B2-C1)** pour **suivre vos cours et réussir vos examens** à l'Université. Si vous souhaitez **apprendre le français ou perfectionner votre niveau**, le Centre International d'Études Françaises (CIEF) propose aux **publics internationaux des cours de français (FLE)** pour leur permettre soit d'intégrer un cursus universitaire à l'Université Lumière Lyon 2 ou dans d'autres universités et grandes écoles de la région lyonnaise.

Pour plus d'informations, visitez le [site du CIEF](#)



#### Association coup de pouce

Vous pouvez également trouver une association qui proposent des **cours de français gratuitement ou via une adhésion payante annuelle**.



## ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

### LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (AUTRES SERVICES EXCLUSIVEMENT POUR LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES HORS-ÉCHANGE)

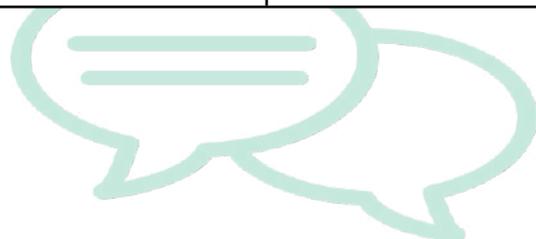
Vous souhaitez donner un **profil international** à votre parcours en effectuant un **séjour d'études** ou un **stage à l'étranger**, **suivre une formation linguistique** ou faire un **double diplôme pendant vos études** à l'Université Lumière Lyon 2 ?

Contactez nos personnels en charge de la **mobilité sortante et des formations internationales** à la Direction des Relations Internationales.

#### Accueil dans les locaux :

- Campus BDR, bâtiment Bélénos, 2ème étage : le mardi de 9h à 12h puis de 14h à 16h30
- Campus PDA, Maison de l'Étudiant.e, 1er étage : le jeudi de 9h à 12h puis de 14h à 16h30

MOBILITÉ SORTANTE ERASMUS	BOURSES DE MOBILITÉ ET MOBILITÉS SPÉCIFIQUES	FORMATIONS INTERNATIONALES
<b>MOBILITÉ SORTANTE MONDE</b>  <b>MOBILITÉ ERASMUS+ ET ROYAUME-UNI</b> Bureau BEL.223 campus BDR erasmus@univ-lyon2.fr  <b>MOBILITÉ MONDE</b> Bureau BEL.223 campus BDR sortants.monde@univ-lyon2.fr	<b>BOURSES DE MOBILITÉ</b> Bureau BEL.222 campus BDR boursesdemobilite@listes.univ-lyon2.fr  <b>MOBILITÉ DE STAGES ERASMUS+ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU CFA</b> Bureau BEL.222 campus BDR stages-erasmus@univ-lyon2.fr missions-dri@univ-lyon2.fr	<b>MINERVE :</b> minerve@univ-lyon2.fr  <b>PROGRAMMES COURTS INTERNATIONAUX (PCI) :</b> bip_pci@univ-lyon2.fr  <b>DOUBLES DIPLÔMES :</b> dpi@univ-lyon2.fr



## VIE ÉTUDIANTE

**NOTRE UNIVERSITÉ DISPOSE D'UN GRAND NOMBRE DE SERVICES POUR VOUS AIDER À PROFITER PLEINEMENT DE VOTRE VIE ÉTUDIANTE AU QUOTIDIEN**

### LES GUICHETS DES SERVICES NUMÉRIQUES (GSN)

Les Guichets des Services Numériques sont deux espaces informatiques dédiés à la communauté universitaire, situés sur chaque campus de l'université. Vous y trouverez une **vingtaine d'ordinateurs en libre accès et des copieurs numériques connectés**. Une équipe d'assistantes et d'assistants est également présente pour vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques de l'université. Chaque GSN **met également à votre disposition, sous certaines conditions, du matériel de prêt** : vidéoprojecteurs, ordinateurs portables, enregistreurs numériques, appareils photos numériques, caméras...

Pour plus d'informations, le plus simple est de vous rendre sur place ou de contacter le **GSN au 04.78.77.44.31**.

### CROUS

Les cafétérias et restaurants universitaires proposent des repas chauds et froids pour un prix très abordable. Vous pouvez payer directement avec votre **carte IZLY**, si vous l'avez créditée, ou **l'application IZLY** sur votre smartphone. **Le tarif d'un repas est d'environ 3,30€ ou 1€** selon certaines conditions...

### CARTE ÉTUDIANTE

Votre carte d'étudiante ou d'étudiant vous sera d'une aide précieuse durant votre séjour en France. Elle est appelée **carte IZLY** et vous **sera délivrée après votre inscription à l'Université**. Afin de pouvoir l'utiliser, vous devez **l'activer via un lien**, qui sera envoyé sur votre **adresse email Lyon 2**. Si vous n'avez pas reçu le lien d'activation, vous pouvez vous rendre sur cette page pour l'obtenir : [mon-espace.izly.fr](http://mon-espace.izly.fr)

Elle vous permet :

- D'**emprunter des livres** dans les bibliothèques universitaires
- D'accéder aux **salles de travail informatique**
- De **payer les repas à la cafet'U** ou au **resto'U** en la **créditant** (porte-monnaie électronique)
- De **bénéficier du tarif réduit étudiant pour votre abonnement de transport (TCL)** et des **sorties culturelles dans certaines enseignes** (cinéma, musées, restauration).

## RESTAURATION UNIVERSITAIRE (CROUS)

Ouverture du lundi au vendredi de septembre à juin :

Période de cours : de 7h45 à 18h15 non-stop

Période de suspension des cours : de 9h00 à 17h00



### SUR LE CAMPUS DES QUAIS (LYON)

#### Resto'U des Quais

94 rue Pasteur  
69007 Lyon

#### Cafet'U des Quais

Sous le dôme de l'Université Lyon 2 - campus Berges du Rhône

#### Cafet'U Le Corner

1 rue du Professeur Charles Appleton  
69007 Lyon

### SUR LE CAMPUS PORTE DES ALPES (BRON)

#### Resto'U

(Bâtiment Maison de l'Étudiant)

#### Café Filtre

(Bâtiment U)

#### La Coop'

(Bâtiment A)

#### Le Kiosque

(Bâtiment H)

## SPORT (SUAPS)

L'Université Lumière Lyon 2 propose de nombreuses activités sportives par l'intermédiaire du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS).

Le SUAPS donne la possibilité de pratiquer près de **40 activités sportives** dans ses propres locaux (sur les deux campus) et dans d'autres sites situés à l'extérieur. Les activités sont encadrées par plus de 70 enseignantes et enseignants, mais aussi par des animatrices et animateurs.

**Certaines permettent d'obtenir des crédits ou peuvent être validées sous forme d'un bonus de note....**



**Attention** : il existe également des **activités** qui ne peuvent **pas être notées**.



Plus d'informations sur le site de l'Université.



## BIBLIOTHÈQUES



Les bibliothèques sont des lieux privilégiés pour chaque étudiante et étudiant désireux de réussir son année universitaire.

Notre Université dispose de **deux bibliothèques physiques réparties sur les deux campus (BDR et PDA)**. Elle dispose aussi d'une bibliothèque électronique vous permettant d'accéder à des **ressources électroniques en ligne** (outils d'apprentissage, presse, e-books). Les deux bibliothèques physiques proposent différents services :

- Consultation de documents sur place ou prêt (jusqu'à **20 ouvrages par semaine**)
- Des **salles de travail** pour vos **travaux de groupe**.
- **Scanner des documents** ou **faire des photocopies** grâce à votre **carte IZLY**.
- **Accéder à internet** grâce au wifi ou utiliser les ordinateurs en libre accès.

Pour plus d'informations, visitez [le site web de ces bibliothèques](#).



Bibliothèque Chevreul



Bibliothèque de Bron



Bibliothèque électronique

## LA MAISON DE L'ÉTUDIANT.E (MDE)

L'Université favorise les initiatives étudiantes. C'est pourquoi la Maison de l'Étudiant propose des services variés pour essayer de susciter la **curiosité** et la **créativité étudiante, développer la prise de responsabilités** et pour **faire des campus des lieux de vie**.

La **MDE**, c'est aussi un **espace convivial de détente, de rencontre** et de **vie culturelle**.

Le **jeudi midi**, profitez de votre créneau libre pour vous rendre à la Maison de l'Étudiant sur le campus Porte des Alpes, pour les **cafés de la MDE** ! Chaque semaine, de **12h00 à 13h45**, le service de la vie étudiante vous invite à **participer à une animation conviviale**, idéale pour échanger et rencontrer d'autres étudiantes et étudiants.

**Vous trouverez à la MDE :**

- La **Mission Handicap**, qui accueille et accompagne les étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Le **Pôle Initiatives Étudiantes**
- La **permanence des assistantes sociales du CROUS** et de **l'Université Lumière Lyon 2**
- Le **Bureau des Étudiants Internationaux**



Des locaux spécifiques sont mis à votre disposition, que vous soyez bénévole issu d'une association de l'université ou porteur d'un projet personnel :

- **1 local inter-associatif**
- **1 salle de musique**
- **2 salles de répétition** ou de représentation
- **1 salle polyvalente** (possibilité de projection)
- **1 hall d'exposition**, situé en face de la MDE
- **1 salle de restauration** avec micro-ondes
- **1 salle de détente**
- **Du matériel est aussi disponible à la réservation** (caméras, appareils photo, micros cravate...)

### Maison de l'Étudiant.e (MDE)

Campus Porte des Alpes  
5 avenue Pierre Mendès-France  
69500 Bron

### Coordonnées :

[accueil-mde@univ-lyon2.fr](mailto:accueil-mde@univ-lyon2.fr)  
[vie.etudiante@univ-lyon2.fr](mailto:vie.etudiante@univ-lyon2.fr)  
Tél : + 33 (0) 4 78 77 43 83

## VOTRE DÉPART DE LYON

### RENDRE SON LOGEMENT

Si vous occupez un logement dans une résidence privée ou chez un particulier et que vous souhaitez le quitter, vous devez **avertir à l'avance le propriétaire ou l'agence immobilière** si le logement est géré par une agence, ou le gestionnaire de la résidence. Pour cela, vous devez respecter un **délaï de préavis**.

Renseignez-vous auprès du propriétaire ou du gestionnaire de votre logement **quelques mois avant votre départ pour connaître le délai du préavis** (en général entre **1 et 3 mois selon la zone géographique**).

Ensuite, **fixez un rendez-vous pour faire l'état des lieux de sortie**. Surtout, pensez à **prévenir la CAF** de votre départ si vous êtes allocataire ! Vous devrez également **résilier vos contrats d'assurance** (habitation, responsabilité civile) dans un **délaï de 2 mois**.

Si vous avez un **courrier ou colis en attente de réception**, contactez **La Poste pour savoir s'il est possible de le rediriger vers l'étranger** et quel est le **tarif**.

**Attention !** Si vous **vivez au Crous**, vous devez avoir un **compte bancaire valide** pour **recevoir le remboursement de votre caution**. Vous pouvez **garder votre compte bancaire français (en attendant le remboursement)** ou **fournir au CROUS vos coordonnées bancaires de votre pays d'origine** (pensez à bien compléter le **formulaire pour virement international** fourni par le CROUS)

### RÉSILIER LES ABONNEMENTS

Lorsque vous **quittez votre logement**, pensez à faire le nécessaire pour **résilier vos abonnements** au gaz, à l'électricité et l'eau auprès des fournisseurs. Aussi, n'oubliez pas de **demande la résiliation de votre contrat d'abonnement téléphonique** et/ou internet auprès des opérateurs **2 mois avant votre résiliation**.

### CLÔTURER LE COMPTE BANCAIRE

Il est important de **fermer son compte bancaire** si on ne **compte pas s'en servir après son départ**. Cela vous permettra d'éviter d'**éventuels désagréments liés à des prélèvements refusés** (frais de tenue de compte, achats, abonnements, etc.) et qui peuvent **engendrer des frais supplémentaires** pour vous.

Renseignez-vous auprès de votre banque pour connaître les **démarches à effectuer pour clôturer votre compte**.

### DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Bureau des Étudiants Internationaux  
International Student Office

Contact et informations complémentaires



Création : Direction des Relations Internationales et Direction de la Communication, de l'Événementiel et du Protocole  
Université Lumière Lyon 2 - Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS

© Crédits Images : Brooke Cagle / Priscilla du Preez / G-stockstudio / Jacoblund / Radu Marcusu / Becca Tapert / Jake Ingle /  
Direction de la Communication et de l'événementiel, Université Lumière Lyon 2